

Un budget municipal au service de toutes et tous

Page 5





Dans le cadre de l'opération « La forêt s'invite à l'école », une classe de CP/CE1 de l'école Lucien Dauzié a planté lundi 13 février un tulipier de Virginie dans la cour de l'établissement.



24 enfants des accueils de loisirs ont eu le bonheur de partir du 27 février au 3 mars pour un inoubliable mini séjour au ski au Tremplin de la Mauselaine à Gérardmer (Vosges).



Lors du Forum de l'été samedi 18 mars à l'hôtel de ville, les familles campésiennes ont pu s'informer et rencontrer les organisateurs des séjours pour enfants et adolescents.



Dimanche 19 mars devant la Stèle du souvenir, commémoration en mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie, ainsi que des combats en Tunisie et au Maroc.



Opération « Premières pages » de l'agglomération Paris - Vallée de la Marne : Maud Tallet a remis samedi 25 mars l'ouvrage « Un peu perdu » de Chris Haughton aux enfants nés ou adoptés (de moins de 4 ans) en 2022.



Jeudi 30 mars, loto pour les Seniors à la salle Jean Effel. Une fois encore, convivialité et bonne humeur étaient au rendez-vous...

SOMMAIRE

(édito) 5

(actualités)

- Champs en images 2
- 13 mai : banquet festif dans la future gare Noisy - Champs 4
- Retour en images 6-7
- Nouvelle Semaine de la tolérance 8-9
- Salon des Jeunes Créateurs 9
- Carnaval dans les structures petite enfance 10
- Tri sélectif dans les restaurants scolaires 11
- Un mois pour l'égalité et l'émancipation des femmes 12-13
- Jeunes : découvrez nos actions municipales 18-19
- Déambulation autour du monde 20-21

(dossier)

Un budget offensif et volontariste 14-17

(zoom associations)

Label de Champs une amap pour manger sain et local 22

(environnement)

Un atlas de la biodiversité communautaire 23

(ville solidaire)

Partir en vacances est un droit 24

(tribune politique) 25

(infos pratiques) 26-27



Champs-sur-Marne magazine n°247 Mars/Avril 2023 - Directeur de la publication : Maud Tallet
Rédaction/Conception/Photos/Illustrations : Service Municipal Communication - Collection privée - Adobe Stock - SGP
Impression : Imprimerie R RAS - 6, avenue des tissonvilliers - 95400 Villiers Le Bel
Distribution : Le Diffuseur
Service Communication Tél. 01 64 73 48 38 - Mail : communication@ville-champssurmarne.fr - www.ville-champssurmarne.fr

(actualités)

Société du Grand Paris

13 mai : banquet festif dans la future gare Noisy - Champs

À moins de trois ans de la mise en service de la ligne 15 Sud, la Société du Grand Paris invite samedi 13 mai les Campésiens au KM11, une soirée-banquet à la découverte de la future gare Noisy - Champs.

Samedi 13 mai, la Société du Grand Paris organise une grande fête sur le chantier de la gare Noisy - Champs : le KM11. Ayant lieu chaque année sur un chantier différent, les KMs (KM pour kilomètre, nom traditionnel donné à ces festivités par la SGP) proposent au grand public une découverte festive et culturelle des chantiers et du projet du Grand Paris Express à travers une programmation riche et variée : concerts, installations lumineuses, interventions artistiques...

LE GROS ŒUVRE SE TERMINE, L'ARCHITECTURE SE RÉVÈLE...

À l'occasion de l'entrée dans une nouvelle phase de chantier, les Campésiens sont donc invités à découvrir la future gare Noisy - Champs à travers des animations autour de trois axes : **une dimension pédagogique** avec exposition, maquettes, ateliers pour les familles, **une dimension artistique** avec concert, DJ, spectacles de danse et performance, et **une dimension conviviale** avec un banquet gigot-bitume proposé par des associations locales... L'objectif : transformer le chantier de la gare en lieu d'échange et de création où habitants, acteurs du territoire, artistes et professionnels des travaux publics pourront se rencontrer...

Venez nombreux partager ce moment de joie et d'échanges, qui vous permettra de vous approprier de manière concrète la gare Noisy - Champs, parmi les plus vastes du Grand Paris Express !



© Société du Grand Paris / Laurent Villieret

AU PROGRAMME

- Danse, *Descente sauvage* par Olivier Dubois
- Concert, Thomas Bellorini, *Compagnie Gabbiano*
- Mise en lumière du chantier, *Compagnie Carabosse*
- Le Pavillon des souffles, projet autour des arbres du Grand Paris Express par Thierry Boutonnier avec COAL
- DJ set, *Get a room* par Radio Nova
- Gigot bitume, *banquet traditionnel sur les chantiers célébrant généralement la fin du gros œuvre avec un gigot en papillote cuit dans un bain de bitume en fusion*
- Balade urbaine
- Ateliers/Jeux sur le chantier et ses métiers à destination du jeune public et des familles
- Découverte de la future gare et de son quartier en réalité virtuelle
- Village des partenaires autour de la transformation urbaine avec l'EpaMarne, l'APERAU et les étudiants du challenge d'urbanisme interuniversitaire

KM Gare Noisy - Champs - Samedi 13 mai de 19h à 23h
Accès rue Jean Wiener pour les Campésiens - Entrée libre et gratuite - Ouvert à tous
Pour en savoir plus sur les KMs : <https://www.culturenouveaumetro.fr/>





Un budget municipal au service de toutes et tous

L'année 2023 s'ouvre sur un nouveau défi pour notre Commune : construire un budget solidaire et offensif dans un contexte extrêmement contraint, lié à une hausse sans précédent de l'inflation, notamment les coûts de l'énergie. Dans ce contexte difficile, à l'heure où de nombreuses communes se voient dans l'obligation d'augmenter les impôts, d'augmenter les tarifs des prestations municipales, ou bien encore, de réduire drastiquement leurs dépenses d'investissement, la ville de Champs-sur-Marne fait le choix du bien-être de ses habitants. Ainsi ce budget 2023 est caractérisé par deux orientations importantes :

- d'une part, le choix de ne pas augmenter le taux de la Taxe foncière, qui reste le dernier levier d'imposition locale après la suppression de la Taxe d'habitation ;
- d'autre part, le choix de ne pas augmenter les tarifs des services municipaux.

Ces choix entraînent une grande vigilance sur l'évolution de nos dépenses en ressources humaines, ainsi que sur nos charges de fonctionnement qui s'inscrivent dans une logique de sobriété énergétique. Malheureusement, la concurrence qui se développe entre collectivités pour offrir des régimes indemnitaires et des avantages toujours plus élevés transforme bien souvent l'emploi public en foire d'empoigne. Face à cette réalité, dont le corolaire est l'externalisation des services, notre conception du service public demeure celle d'un service de qualité, rendu par des agents territoriaux titulaires, rémunérés sur la base de critères équitables et transparents.

Ces choix entraînent aussi la nécessité de réajuster certaines subventions aux associations, surtout lorsque celles-ci ont pu constituer des réserves financières importantes pendant la période de pandémie.

Enfin, le défi d'un budget ambitieux et respectueux de nos équilibres financiers nous permet de poursuivre la mise en œuvre de nos engagements pour le mandat 2020-2026. Ainsi, l'année 2023 verra le maintien des services à la population, la poursuite de toutes les actions municipales, un programme ambitieux de travaux (12,5 millions d'euros au budget d'investissement), et enfin, l'aboutissement de notre étude d'impact sur la vidéo surveillance.

Ensemble, relevons le défi d'un budget municipal au service de toutes et tous

*Maud Tallet
Maire de Champs-sur-Marne*

(actualités)

Ça s'est passé...

Retour en images

Soirées Grands Jeux, Troc Jardin ou encore chasse aux œufs...

Ces dernières semaines ont une fois encore été l'occasion pour les Campésiens de se réunir, d'apprendre ou de s'amuser en famille dans les différents quartiers de la ville...

DES SOIRÉES GRANDS JEUX THÉMATIQUES

Faire vivre la richesse culturelle au cœur des quartiers, favoriser le vivre-ensemble sont une priorité pour **la Commune qui a imaginé une nouvelle initiative pour réunir les habitants : les soirées Grands Jeux**. Des soirées thématiques et festives, qui réunissent avec bonheur toutes les générations...

21 février : soirée jeux TV salle Jean Effel

Beaucoup de rires, de partage et de convivialité pour cette soirée sur le thème des Jeux TV. Les équipes « Coconnectés » et « Shakira » se sont affrontées autour de questions de culture générale, de mots à deviner et de karaoké inspirés des émissions « Burger Quiz », « Vendredi tout est permis » et « N'oubliez pas les paroles ».

21 mars : soirée karaoké salle des Catalpas

C'est cette fois au Bois de Grâce que s'est déroulée la soirée karaoké du mardi 21 mars. Toutes les générations ont chanté en chœur sur des classiques de Disney, Garou, Christophe ou encore Soprano. Une soirée pleine d'émotions et de bonne humeur !

RENDEZ-VOUS LE 21 AVRIL

Prochaine soirée « Grands Jeux » au relais Pablo Picasso vendredi 21 avril sur le thème d'« Une famille en or », émission TV qui fait s'affronter dans la bonne humeur des familles autour de questions de culture générale... Venez avec parents et enfants pour une riche soirée intergénérationnelle !

**Soirée Grands jeux spéciale
« Une famille en or »
Vendredi 21 avril de 18h à 21h
Relais jeunesse Pablo Picasso,
allée des Noyers**



2^{ème} ÉDITION DU TROC JARDIN

Dans le cadre de l'opération nationale « Tous au Compost » du 25 mars au 9 avril, la Municipalité a organisé son deuxième « Troc Jardin » samedi 25 mars sur la demi-lune du château.

Cela a été l'occasion pour les Campésiens de participer à de nombreuses animations

gratuites organisées en partenariat avec des acteurs locaux et habitants jardiniers : échanges de graines et plantes, initiation au compostage par le Réseau Compost Citoyen, animation « Jack et le Haricot magique », sensibilisation au tri sélectif avec des jeux « grandeur nature » prêtés par le SIETREM, vélo smoothie par la M2IE,

stand restauration écoresponsable par l'association Pérambule... Deux visites guidées du potager royal du château ont également ravi les visiteurs.

Informations :
Service municipal Citoyenneté,
01 64 73 48 53



DES CHASSES AUX ŒUFS DANS TOUTE LA VILLE

Samedi 8 avril, les chasses aux œufs ont été très réussies dans les différents quartiers de la ville : sur la demi-lune du château au centre-ville, à Pablo Picasso/Luzard, au Bois de Grâce/Descartes et au Nesles...

Les nombreuses activités proposées ont ravi les enfants : stands maquillage, décoration de paniers, dégustation de chocolats pour deviner les parfums, tir à l'arc et plein d'autres choses encore... Sans oublier les tirages au sort de gros œufs, réalisés par Maud Tallet et les élus à midi, qui ont allumé des étoiles dans les yeux des gourmands !

Informations :
Service municipal Enfance :
01 64 73 48 50



(actualités)

Semaine de la tolérance

Nouvelle Semaine de la tolérance

Retour en images sur la troisième édition de la « Semaine de la tolérance » qui s'est déroulée du 21 mars au 2 avril dans tous les sites périscolaires de restauration et loisirs de la ville.



Durant cette Semaine de la tolérance, de nombreuses activités et animations ont été organisées dans les écoles et accueils de loisirs lors des temps périscolaires pour sensibiliser les enfants au respect, à la différence et à la tolérance. **Avec cette année deux axes forts** : les grandes figures des droits civiques en France (Joséphine Baker, Aimé Césaire, le clown Chocolat...) et la surdité, avec du chansigne (chant signé) et une initiation à LSF (Langue des Signes Française). Pour la première fois, l'AMAP et la médiathèque du Ru de Nesles ont également participé à l'initiative. **Petite sélection de moments forts...**

CARNAVAL DES ANTILLES

Pour la journée de lancement du lundi 20 mars, les enfants de l'école maternelle du Nesles ont joyeusement défilé dans le quartier sur le thème du carnaval des

Antilles. Les plus grands sont également allés porter des corbeilles de bonbons aux écoles voisines de la Faisanderie. Un joli moment d'échange et de partage...

ATELIERS AUTOUR DU HANDICAP

Mercredi 22 mars, une cinquantaine d'enfants des petites et moyennes sections de maternelles des Vignes du Bailly et Victor Hugo ont participé à 4 ateliers à l'accueil de loisirs Pablo Picasso : lecture autour de la discrimination avec le livre « Le loup qui voulait changer de couleur » (Orianne Lallemant), atelier motricité avec mises en situation de handicap, atelier discrimination Elmer l'éléphant (où les enfants devaient placer des gommettes multicolores sur deux éléphants), confection de marionnettes en fauteuil roulant, sourdes ou aveugles...

« CÉRÉMONIE DES CÉSAR » AUTOUR DU HANDICAP

Mercredi 29 mars à l'accueil de loisirs du Bois des Enfants, une « Cérémonie des César » un peu spéciale s'est déroulée autour du handicap. Des acteurs non-voyant, sourd ou muet - joués par des animateurs - ont suscité de nombreux éclats de rire chez les enfants des centres de loisirs Bois des Enfants et Paul Langevin tout en faisant réfléchir à la question de la différence.

ÉPREUVES SPORTIVES EN SITUATION

Dans toutes les écoles, les classes élémentaires ont pu effectuer des parcours dits « de collaboration » liés au handicap, avec par exemple un enfant aveugle et un guide, un enfant sourd et un autre qui devait deviner ses mots... Des moments riches en enseignement.



JEU MEMORY « MONSIEUR MADAME » EN LANGUE DES SIGNES

Dans les accueils de loisirs du Bois des enfants et de Pablo Picasso, les animateurs ont proposé un jeu Memory « Monsieur Madame » en langue des signes afin d'initier les enfants aux bases de la LSF : formules de politesse, sentiments, objets usuels...

ATELIERS À L'AMAP

Accompagnés par l'artiste plasticienne Alice Bourgeois, tous les centres de loisirs sont venus à l'AMAP* le mercredi ou durant les vacances scolaires pour travailler sur les univers de **Frida Kahlo** (et ses corsets), de **The Blind**, artiste de street art qui a créé les graffitis pour aveugles, et de **MC Solaire** qui de son côté retravaille les panneaux et pictogrammes pour personnes handicapées.

*Atelier Municipal d'Arts Plastiques



SENSIBILISATION À LA LSF À LA MÉDIATHÈQUE DU RU DE NESLES

Des ateliers de sensibilisation à la LSF ont été organisés à la médiathèque, des photos d'enfants en train de signer ont également été prises pour la création d'une signalétique. Pour des questions de droit à l'image, les visages des enfants ont été remplacés par des images d'animation.

PRÉPARATION D'UN SPECTACLE

Les écoles les plus proches de la mairie (Lucien Dauzié, Pablo Picasso, Lizard, Olivier Paulat, Deux Parcs) ont préparé un spectacle pour le vernissage de l'ex-

position le 12 mai (cf encadré) avec les chansons « Armstrong je ne suis pas noir » de Claude Nougaro, « La vie c'est quoi » d'Aldebert ou le chant signé « Petit Loup et ses émotions ».



SALON DES JEUNES CRÉATEURS

Chaque année, le Salon des Jeunes Créateurs expose les œuvres réalisées par les enfants des accueils de loisirs lors d'ateliers avec l'AMAP les mercredis et vacances scolaires. Le thème retenu cette année : « Il était une fois... » avec des ateliers interactifs sur le récit d'un conte, le dessin d'un paysage ou la découverte des différentes écritures. Sans oublier une histoire à vivre autour d'un peintre chinois...

Salon des jeunes créateurs - Du 2 au 5 mai - AMAP, allée Pascal Dulphy

Deux créneaux sont réservés au public :

- inauguration le vendredi 28 avril de 17h30 à 19h ;
- nocturne le jeudi 4 mai de 17h30 à 19h.

Informations : service municipal Enfance, 01 64 73 48 50 - AMAP, Fanny, 07 49 16 91 56

Informations :

Service municipal Enfance,
01 64 73 48 50

EXPOSITION EN MAI/JUIN

Une exposition sur la Semaine de la tolérance sera organisée à l'hôtel de ville du 15 mai à mi-juin 2023 en partenariat avec l'AMAP, principalement destinée à un public de CM1/CM2.

L'inauguration est quant à elle prévue le 12 mai, avec le spectacle préparé par les enfants. N'hésitez pas à venir !

(actualités)

Petite enfance

Carnaval dans les structures Petite enfance

Les structures Petite enfance de la ville sont des lieux riches en stimulations et en échanges, qui favorisent l'éveil et la socialisation des enfants tout en respectant leur rythme de vie. Dernière animation en date : le carnaval, qui a battu son plein du 9 au 23 mars pour le plus grand bonheur des petits...



Crèche familiale Maison des Enfants : les 9 et 10 mars, la crèche familiale a accueilli les enfants et leurs assistantes maternelles dans une salle décorée de dessins. Des déguisements étaient à la disposition de ceux qui voulaient se travestir, des crêpes ont également été confectionnées. Pour un moment aussi gourmand que convivial...

Multi-accueil Bois des Enfants : jeudi 16 mars, les enfants ont pu (pour ceux qui le voulaient) se déguiser et danser sur des chansons entraînantes. Nous avons ainsi pu croiser de minuscules princesses, coccinelles, pirates ou lutins qui s'amusaient comme des fous sur des airs musicaux !

Crèche familiale Bois des Enfants : le 16 mars toujours, les enfants de la crèche familiale sont venus avec leurs assistantes maternelles pour se déguiser et danser, avant de préparer des crêpes et de se régaler. Ils ont également pu - toujours déguisés - faire des exercices dans la salle de motricité avec un drôle de « coach sportif » déguisé en clown !

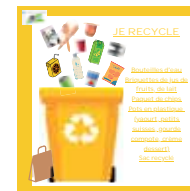
Mini-crèche Maison des Enfants : vendredi 17 mars, le carnaval de la mini-crèche s'est déroulé sous le signe de la jungle avec des décorations et déguisements d'animaux, des instruments de musique (type tam-tams), des maquillages et un goûter sous forme de buffet.

Crèche collective de la Faisanderie : jeudi 23 mars, l'heure était au mystère à la crèche collective, avec une thématique autour de la magie et de Harry Potter. Pour les moyennes sections, les adultes s'étaient déguisés en magiciens, les enfants en lapins qui devaient sortir de leur chapeau. Les plus grands étaient quant à eux déguisés en Harry Potter, les adultes en écoliers de Poudlard. Pour finir, des crêpes au goûter ont réuni tout le monde dans le patio...

Merci à toutes les professionnelles Petite enfance pour leur bel investissement qui a permis ces moments d'émerveillement et de joie !

Informations :
Service municipal Petite enfance,
01 64 73 48 22





Tri sélectif dans les restaurants scolaires

Consciente des enjeux environnementaux, la Municipalité travaille depuis 2022 sur la mise en place progressive de tables de tri dans ses restaurants scolaires. L'objectif est de sensibiliser les enfants au recyclage et à la lutte contre le gaspillage alimentaire, tout en diminuant le volume de déchets de la collectivité...



EN QUOI CONSISTE CE TRI SÉLECTIF ?

Grâce à l'installation de tables de tri dans les restaurants scolaires, **les enfants vont apprendre à trier leurs déchets à la fin du repas** et à les déposer ensuite dans l'un des trois contenants :

- **je recycle** : bouteilles d'eau, briquettes de jus de fruits, paquets de chips, pots en plastique (yaourts et petits suisses, gourdes compote, crèmes dessert...)...
- **je composte** tous les fruits ou légumes crus sans sauce : pommes, ananas, kiwis, fraises, bananes, radis, poires...
- **je jette** tous les aliments transformés : légumes cuits et féculents, viandes, poissons, produits laitiers, pâtisseries...

Pour un apprentissage ludique, des supports pédagogiques illustrés sont affichés au-dessus des contenants afin que les enfants les mémorisent. Des kits pédagogiques leur seront également distribués.

Tout ce qui peut être composté sera ensuite jeté dans les composteurs fournis par le Sietrem. Un travail en collaboration avec l'Éducation Nationale est également réalisé pour continuer à installer des jardins pédagogiques dans les écoles, comme c'est déjà le cas à l'école Lucien Dauzié. Ces jardins permettront aux enfants

d'observer le processus complet du recyclage alimentaire, allant du tri à table jusqu'au compost et la remise en terre pour la naissance de nouvelles plantes.

UNE BALANCE MONSIEUR MONSTRE
Afin de lutter contre le gaspillage alimentaire, des balances sont également installées sous la poubelle « Je jette », avec un Monsieur Monstre qu'il faut éviter de faire grossir. En faisant prendre conscience aux enfants du poids de leurs déchets, l'objectif est de les pousser à finir leur assiette et à prendre de moins grosses parts pour se resservir s'ils ont encore faim.

QUI EST CONCERNÉ ?

Après un premier test concluant à l'école Lucien Dauzié puis à l'école Olivier Paulat en 2022, la mise en place des tables de tri continue en 2023 avec cette fois l'équipement de l'école des Deux Parcs prévu d'ici fin juin. La Municipalité étudie également la possibilité d'équiper en 2023 une quatrième école (encore en réflexion). À terme, toutes les restaurations scolaires de la ville devraient être dotées de tables de tri d'ici 2024.

Pour des raisons pratiques, le dispositif concerne pour le moment les élèves des écoles élémentaires, assez grands pour trier les aliments dans les différentes poubelles. Les classes maternelles seront également sensibilisées dans l'avenir, avec la mise en place de contenants sur les tables pour leur apprendre à trier, que les accompagnants iront ensuite vider dans les poubelles adaptées.

QUELLE FORMATION POUR LES ÉQUIPES ?

Tous les responsables de groupe du service Intendance, ainsi que les directeurs et adjoints des structures périscolaires vont recevoir une formation spécifique, l'objectif étant de les sensibiliser à l'utilisation des tables de tri et à la bonne manière d'aider les enfants. Ce sera ensuite au tour des animateurs du Service Enfance, de l'équipe d'intendance et des ATSEM des classes maternelles d'être formés dans un second temps.

Informations :

Service municipal Enfance,
01 64 73 48 50

Service municipal Intendance,
01 64 73 48 59

Service municipal Éducation,
01 64 73 48 40

(actualités)

Droits des Femmes

Un mois pour l'égalité et l'émancipation des femmes



La Municipalité a toujours accompagné les femmes dans leur lutte contre les violences - familiales, sexistes et sexuelles - et la défense de leurs droits pour l'égalité. C'est pourquoi à l'occasion du 8 mars, Journée Internationale des Droits des Femmes, elle a consacré tout un mois à des actions de sensibilisation auprès des plus jeunes comme des adultes...



MISE À L'HONNEUR D'OLYMPÉ DE GOUGES

Quoi de mieux pour parler des femmes que de présenter l'action de la pionnière qui en 1791 a rédigé « **La Déclaration des Droits de la Femme et de la Citoyenne** »

avant d'être guillotinée pour ses convictions ? Une femme libre, pétrie des idéaux des Lumières et opposée à l'esclavage... Du 20 au 24 février, plusieurs jeunes des relais jeunesse ont travaillé sur les articles de son texte pour les rendre plus acces-



sibles avant de les apposer sur les marches de l'escalier d'honneur de la mairie. Une vidéo portrait, visible sur Facebook et le site de la ville, a également été réalisée dans le cadre d'ateliers d'écriture.



UNE EXPOSITION POUR L'ÉGALITÉ

L'expo-quiz « Égalité parlons-en », exposition itinérante destinée à sensibiliser les enfants à la problématique de l'égalité, a été présentée à l'hôtel de ville (du 6 au 10 mars), au Centre Social et Culturel Georges Brassens (du 13 au 19 mars) puis à la MPT Victor Jara (du 20 au 26 mars). Ce qui a permis à 515 enfants des classes de CE2 au CM2 ainsi qu'à trois accueils de loisirs de visiter l'exposition... Questions autour des préjugés, de la place des femmes dans le sport ou le monde du travail... les débats ont été aussi animés que passionnants !

DES SPECTACLES SUR LES FEMMES, PAR LES FEMMES

Tout au long du mois, des spectacles en lien avec les femmes ont été organisés. Emotions, rires, textes d'une exceptionnelle qualité et artistes investies... Ces moments intenses n'ont pu que faire réfléchir les Campésiens !

- « **Drôles de dames** » par la compagnie Mots en scène, vendredi 10 mars à la petite salle Jacques Brel



- « **Lougarouve, Mille reflets d'Anne Sylvestre** », samedi 11 mars à la petite salle Jacques Brel



- « **Les Compagnons du cœur** », récital de chansons françaises sur les femmes, dimanche 12 mars à la petite salle Jacques Brel



- **Renc'Art à Brel : MÈCHE**, mardi 21 mars à la petite salle Jacques Brel

- **Printemps du Jazz : Leïla Duclos**, jeudi 30 mars à l'auditorium Jean Cocteau à Noisiel (la salle Jacques Brel étant en travaux)



Espérons que ces actions permettront de faire évoluer les mentalités dans les mois et années à venir !

Informations :

Service municipal Vie associative,
01 64 73 49 04
Service municipal Jeunesse,
01 64 73 48 55
Service culturel municipal,
01 64 73 49 00
Service municipal Citoyenneté,
01 64 73 48 53

Témoignages de Campésiens

Afin de donner la parole aux habitants, un micro-trottoir sur la question de l'égalité femmes/hommes a également été réalisé dans les rues de la ville par des agents du service Citoyenneté.

Un budget offensif et volontariste

Au lendemain de la crise sanitaire, la Municipalité doit aujourd'hui faire face à une forte inflation et à une envolée des coûts de l'énergie qui vont fortement impacter son budget. Elle reste pourtant déterminée à ne pas répercuter cette hausse aux Campésiens tout en proposant la même qualité de services publics.

La Commune se félicite de pouvoir présenter un budget municipal, non seulement en équilibre, mais également maîtrisé, sincère et transparent. Ce budget 2023 permettra - sans alourdir la dette - de faire face à un contexte économique extrêmement contraint et défavorable tout en poursuivant la mise en oeuvre des orientations budgétaires municipales :

- interventions dans tous les quartiers de la ville,
- maintien d'un haut niveau d'investissement répondant aux besoins de proximité,
- maîtrise des dépenses de fonctionnement et de la masse salariale,
- maintien d'un potentiel d'emprunt à 1 700 000 euros,
- dégagement d'une capacité d'autofinancement la plus élevée possible.

UN CONTEXTE DE CRISE QUI SE POURSUIT

Tout comme l'année dernière, la Municipalité doit équilibrer son budget 2023 dans un contexte alarmant de forte inflation, qui se répercute inévitablement sur les dépenses communales. Alors que nous retrouvons enfin une fréquentation normale des services après la pandémie de Covid19, la Ville, comme les autres collectivités, doit maintenant affronter le coup de massue de la hausse exponentielle et inédite des prix initiée dans le contexte de guerre en

Ukraine : énergie, matériaux de construction, services... Une hausse malheureusement alimentée par la spéculation financière...

Les mécanismes compensatoires mis en place par l'État (amortisseur électricité, filets de sécurité, tarif réglementé de vente) ne concernent que partiellement la ville, et demeurent en tout état de cause insuffisants. Cette inflation va donc se répercuter à tous les niveaux sur les frais de fonctionnement municipaux : restauration scolaire, voyages proposés aux enfants et familles, travaux et services... Une inflation dont la Ville tient absolument à protéger les Campésiens.

UNE STAGNATION DES RECETTES

La stagnation des recettes se confirme malheureusement cette année, avec un cycle continu de baisse des dotations globales forfaitaires de l'État et de nouvelles mesures qui réduisent l'autonomie financière de la Commune.

Dotations forfaitaires : Le montant des recettes liées aux dotations de l'État pour 2023 n'étant pas encore connu à la date du vote du budget, nous nous sommes basés sur les estimations de recettes de 2022. La dotation forfaitaire devrait ainsi être de 3,35 M€, avec toujours une baisse de 650 000€ par rapport à l'année de référence de 2016. Ce qui nous fera perdre en cumul (avec notre projection pour 2023) 4,6 M € en 7 ans.



Dotation Forfaitaire pour 2023 : 3.35 M€.



Suppression totale de la taxe d'habitation en 2023 : si elle est certes compensée par un système de rééquilibrage de l'Etat, cette suppression entraîne une perte de maîtrise de l'évolution des recettes par la Commune, et par conséquent une perte de décision et d'autonomie.

Suppression sur deux ans de la contribution sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) : il s'agit d'une nouveauté de la loi de finances 2023, la CVAE sera réduite de

moitié en 2023 avant d'être totalement supprimée en 2024, ce qui représente une perte importante d'autonomie financière pour les collectivités territoriales (département et bloc communal). Elle sera, là encore, compensée par un fonds de l'Etat alimenté par l'affectation d'une part de la TVA, mais entraînera une nouvelle perte de dynamisme fiscal.

Pour compenser l'importante hausse de dépenses à venir, la Ville cherche différentes sources de financement possibles, en sollicitant notamment comme l'année dernière **le versement du « bouclier anti-inflation »**, 600 000 euros nous ayant été accordés en 2022, nous projetons la même somme pour 2023.

UN ESSENTIEL MAINTIEN DU SERVICE PUBLIC

Malgré le contexte fortement inflationniste, **la Municipalité se fixe pour objectif de consolider un service public local de**

proximité et de qualité afin de répondre aux enjeux de solidarité, de citoyenneté et de développement pour l'avenir de la ville. La clé : un budget maîtrisé...

Une gestion rigoureuse

Contrairement à de nombreuses collectivités qui se voient contraintes de sacrifier une bonne partie de leur autofinancement pour faire face à l'augmentation des dépenses, **la Commune conserve une bonne capacité d'autofinancement**. Celle-ci autorise la poursuite d'un programme d'investissement, certes en diminution par rapport à 2022, mais qui demeure important face à la nécessité de maintenir le patrimoine bâti et de développer les infrastructures de la ville (notamment par la construction de nouveaux équipements).

L'endettement de la commune reste lui aussi maîtrisé, l'exercice 2023 permettant d'emprunter un montant identique à l'an dernier, à des conditions qui demeurent encore favorables pour la Commune.

Des dépenses de personnel maîtrisées

Les orientations municipales en matière de dépenses de personnel répondent à plusieurs objectifs :

- la défense du service public et le maintien de la qualité des services rendus aux usagers,
- la poursuite du développement des domaines de politiques publiques pour lesquels des engagements municipaux ont été pris,
- la vigilance face aux conséquences des revalorisations salariales réglementaires concernant les agents de la fonction publique territoriale.

Pour 2023, bien que dépendant fortement des mesures réglementaires gouvernementales, les choix de gestion de la masse salariale de la collectivité s'inscrivent dans la continuité des exercices budgétaires antérieurs, avec une exigence de maîtrise de ses évolutions et d'attention constante aux conditions de travail et de rémunération.

Conformément aux engagements municipaux, **le renforcement des effectifs se poursuivra** au sein du service citoyenneté et de l'équipe des ASVP. Initié en 2020, le dispositif « Jobs coup de pouce » continuera également, tout comme l'accueil de jeunes en mission de service civique qui a vocation à se développer. Sans oublier le recrutement possible de 5 jeunes en contrat d'apprentissage et l'accueil de 5 stagiaires indemnisés de l'enseignement supérieur...





PROTECTION DES CAMPÉSIENS

Depuis plusieurs années, la Commune se bat également pour maintenir la stabilité des taux d'imposition de la fiscalité locale, afin de ne pas faire peser ces efforts sur les familles campésiennes.

Non augmentation des impôts fonciers

Orientation municipale forte, le choix est fait par la Commune - comme les années précédentes - de maintenir les taux d'imposition foncière inchangés (47,5% pour les terrains bâtis), afin de ne pas pénaliser les ménages dans ce contexte d'inflation importante.

Pour rappel, le taux de référence depuis 2021 est celui du foncier bâti communal (17,95%) augmenté de l'ancien taux départemental de TFPB (29,55%).

Non augmentation de la participation familiale

À l'heure où certains souhaiteraient augmenter drastiquement le montant des tarifs municipaux, la Municipalité fait le choix courageux de les maintenir à un niveau identique afin de permettre aux familles de payer un prix adapté à leurs revenus et d'assurer aux enfants un accès juste et solidaire aux services municipaux de proximité : restauration scolaire, accueils de loisirs, mini séjours et séjours...

POURSUITE DES INVESTISSEMENTS

Désireuse de maintenir la qualité de ses infrastructures et équipements, la Commune poursuivra notamment en 2023 les travaux d'amélioration susceptibles de permettre des économies d'énergie, la

renovation des équipements sportifs et terrains de proximité (afin de permettre un accès au sport pour tous), l'entretien des écoles pour une scolarité épanouie des petits Campésiens et la poursuite du programme de voirie.

COMPARATIF FISCALITÉ LOCALE BP 2023

	Nombre d'habitants	Taux de la TFPB (%)	TFPNB
Champs-sur-Marne	25763	47.50	92.75
Torcy	22500	45.08	80.81
Noisiel	15853	58.91	97.13
Lognes	14418	55.65	92.10
Émerainville	7699	46.27	53.93





Le budget d'investissement 2023 s'équilibre en dépenses et recettes à 12 577 761 € (dont un report de 3,9 M de travaux non réalisés en 2022). **Les principaux travaux prévus en 2023 sont les suivants :**

Travaux infrastructures : 1.1M€ :

- réhabilitation d'équipements : tennis couvert stade Fontaine aux Coulons, gymnase Jean Jaurès
- création d'un wheelpark au stade de la Fontaine aux Coulons
- rénovation éclairage terrain et espaces extérieurs du stade du Bois de l'Étang
- rénovation revêtement du terrain de proximité Pablo Picasso

Divers travaux d'amélioration énergétique des bâtiments communaux : 700 000 €

- réfection étanchéité des toitures : école maternelle de la Garenne
- remplacement de menuiseries extérieures : crèche de la Faisanderie
- remplacement éclairage par leds et détecteurs de présence : divers bâtiments
- travaux de performance énergétique chauffage : logements de fonction, mise en conformité des chaudières et traitement des rejets hydrauliques des divers bâtiments

Réaménagement d'espace public - voirie : 675 000 € :

- rues de Chelles, d'Alsace, de Malnoue, allée Joliot Curie
- travaux divers voirie et espaces verts

Travaux d'éclairage public et réseaux : 235 000 €

Pour conclure : dans un contexte de baisses successives de dotations, de suppression de la taxe d'habitation et d'incertitudes fortes sur la crise énergétique et les risques d'inflation, la Commune se félicite de pouvoir continuer à assurer pleinement sa mission de service public à l'heure où de nombreuses collectivités sont contraintes de limiter considérablement leurs dépenses d'investissement. Cela confirme le caractère rigoureux de la gestion financière communale, ainsi que notre capacité à préserver la santé et la stabilité de nos finances municipales.



EN CHIFFRES

- Montant prévisionnel du budget 2023 : 56,4 M €
- Dépenses d'investissement pour 2023 : 8,59 M €
- Emprunt : 1,7M
- Autofinancement de la commune : 5,9 M € (virement vers la section d'investissement 4.3 M€, dotation aux amortissements 1.6M€)
- Manque à gagner lié à la baisse de dotations de l'Etat (en cumul depuis 2016) : 4,6 M €
- Subventions aux associations : 784 969 €

Jeunes : (re)découvrez nos actions municipales

Désireuse de favoriser leur implication dans la vie de leur commune, la Municipalité propose aux jeunes Campésiens divers dispositifs et actions municipales...

JOBS COUP DE POUCE POUR L'ÉTÉ

Si vous avez entre 18 et 25 ans et que vous cherchez une première expérience professionnelle, **la Commune vous propose plusieurs « Jobs coup de pouce » pour l'été 2023** : animations sur divers événements de la ville (dont Champs d'Été), missions dans les services techniques ou administratifs...

S'inscrivant dans une réflexion générale d'accompagnement des jeunes adultes, le dispositif « Jobs coup de pouce » permet aux jeunes Campésiens d'être recrutés par la Ville pour une mission ponctuelle (1 seule fois par jeune) sous le tutorat d'un agent municipal. L'objectif : leur permettre de bénéficier d'une première expérience professionnelle et de découvrir le fonctionnement d'une mairie tout en favorisant leur engagement citoyen.

Vous êtes intéressé ?

Prenez contact avec le C@P, qui vous accompagnera dans votre démarche.

Date limite d'envoi des candidatures : 15 mai 2023

AIDE À PROJET JEUNES

Le dispositif d'Aide à Projet Jeunes propose un accompagnement technique, pédagogique et financier aux jeunes Campésiens de 16 à 25 ans qui désirent développer un projet personnel : voyage découverte, séjour linguistique, études en France ou à l'étranger...



Ce projet doit s'inscrire dans l'une des thématiques suivantes : insertion professionnelle, citoyenneté, mobilité, études, humanitaire, sport ou culture, découverte, domaine artistique, solidarité et/ou environnement.

Le seuil maximum de la demande d'aide doit être compris entre 100 et 300 euros par personne, en sachant qu'un projet collectif peut recevoir plusieurs aides. Le

délai de réalisation sera d'un an à partir de la date de validation du projet.

En retour, les bénéficiaires s'engagent à communiquer sur leur projet abouti : participation à un événement local, création d'un film ou d'une exposition présentés à Champs-sur-Marne...

Là encore, le C@P peut vous accompagner dans l'élaboration de votre projet.

CALENDRIER DES COMMISSIONS 2023 À VENIR « AIDE À PROJET JEUNES »

	Clôture dépôt dossiers	Réunion étude dossiers	Comité aide projet
JUIN	5 MAI	26 MAI	8 JUIN
NOVEMBRE	6 OCTOBRE	25 OCTOBRE	9 NOVEMBRE

Informations :

Le C@P, 3 allée des Sorbiers à Champs-sur-Marne - Tél : 06 20 24 19 43
Service municipal Jeunesse, 01 64 73 48 55

VILLE DE CHAMPS-SUR-MARNE

Du lundi 24 avril au vendredi 5 mai

Actions municipales 11-14 ans 11-17 ans

Vacances jeunes

Printemps 2023

RELAI PABLO PICASSO
Allée des Noyers
Du lundi au vendredi de 10h à 20h
Tél. 09 68 53 25 19
06 13 65 56 98

RELAI PAUL LANGEVIN
Allée Paul Langevin
Du lundi au vendredi de 13h à 20h
Tél. 01 60 17 04 29

Service Municipal Jeunesse
01 64 73 48 55
Service Municipal des Sports
01 64 73 48 56
C@P (Champs Accompagnement Projet)
01 64 61 12 75

Inscriptions RELAIS JEUNESSE

NOMBREUSES ACTIVITÉS DANS LES RELAIS JEUNESSE

Durant les vacances scolaires de printemps, la Municipalité propose une fois encore de nombreuses activités dans ses relais jeunesse. **Action importante au relais Paul Langevin, les jeunes vont travailler sur la commémoration du 8 mai**

1945, date de fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe : dessin et réalisation d'une gerbe de fleurs en collaboration avec le service municipal Espaces verts, visite à la médiathèque, élaboration d'un blason de la capitulation... Les jeunes prendront également la parole le jour de la commémoration.

Accueil de loisirs PAUL LANGEVIN

La Seconde Guerre mondiale a eu un impact profond sur le monde entier, c'est pourquoi il est important de se souvenir de cette période et de perpétuer le devoir de mémoire.

LUNDI 24 AVRIL
13H Ouverture du relais - Inscription.
15H-18H Jeux de plateau.
18H-20H Jeux de société / ping-pong.

MARDI 25 AVRIL
11H-13H Cahier de Vacances
13H-20H « Les Trois Mousquetaires » - 20 places - 3€20.

MERCREDI 26 AVRIL
13H-16H Visite à la médiathèque sur le thème de la seconde guerre mondiale afin de créer une gerbe de fleurs pour la commémoration du 8 Mai 1945 et la création d'un blason.
13H30-17H Atelier Jardinerie et plantation autour du relais
14H-16H Préparation de gâteaux pour un goûter festif.
17H-19H Ateliers jeux et discussion en partenariat avec le PAEJ

JEUDI 27 AVRIL
11H-13H Cahier de Vacances
13H30-19H « Prison Island » - Emeraïville - 20 jeunes - 11€

VENREDI 28 AVRIL
13H-16H30 Création du Blason victoire 1945. Dessin préparatoire de la Gerbe de Fleur pour le 8 mai.
17H-22H (rdv16h) Bowling de Chelles (11-13 ans) - 14 jeunes - 7€

LUNDI 1 MAI
Relais fermé (fête du muguet)

MARDI 2 MAI
11H-13H Cahier de Vacances
13H-16H Jeux de société sur le thème de l'Égypte
16H-20H Suite de la réalisation du Blason de l'armistice.
16H-20H Tournoi Mario Kart.

MERCREDI 3 MAI
11H-19H Journée dans le parc de la Vilette & exposition « Ramsès et l'Or des Pharaons » 10 jeunes - 10€ -
13H-20H Permanence relais.

JEUDI 4 MAI
11H-13H Cahier de Vacances
14H-18H Suite de la réalisation du Blason de l'armistice.
18H-22H Soirée film sur le thème de la 2^e guerre mondiale

VENREDI 5 MAI
13H-16H Atelier création de la gerbe de fleur en partenariat avec les services «Espaces Verts»
16H-19H Préparation à la rentrée (Aide aux devoirs de dernière minutes).

LUNDI 8 MAI
9H Rendez vous au relais Paul Langevin.
9H30 Départ pour la commémoration.
10H-11H Commémoration 8 mai 1945.

Prévoir : Pluie/Neige / Gilet / Casse-tête (pour être tranquille ses parents)

Retrouvez l'intégralité des informations ainsi que les stages sportifs sur le site www.ville-champsurmarne.fr

Accueil de loisirs PABLO PICASSO

La route n'est pas un jeu vidéo.

LUNDI 24 AVRIL
10H-12H Temps d'inscription.
14H-16H Animation code de la route « spécial 2 routes » - 14 places.
17H-21H Soirée temps d'échange 15-17 ans - 16 places.

MARDI 25 AVRIL
10H-12H Atelier dessin sur le thème « Mario ».
13H-18H Atelier avec l'AMAP : initiation à la gravure et impression - 7 places.
19H-22H30 Sortie Laser game 14 places - 6€.

MERCREDI 26 AVRIL
10H-12H Suite de l'atelier dessin.
15H30-21H Sortie au Battle karting « Mario » - 14 places - 17€60.

JEUDI 27 AVRIL
10H-12H Fin de l'atelier dessin.
14H-16H Grand jeu « d'accord ou pas d'accord » thème jeux vidéo.
18H-21H Soirée jeux vidéo « Mario & jeux de voiture » - 16 places.

VENREDI 28 AVRIL
14H-16H Projection de court métrage. « sensibilisation au danger des écrans ».
17H-19H Temps d'accueil libre.

LUNDI 1 MAI
Relais fermé

MARDI 2 MAI
10H-12H Atelier couture : création de Kimono - 5 places.
14H-19H Ouverture administrative.

MERCREDI 3 MAI
10H30-19H Journée dans le parc de la Vilette & exposition « Ramsès et l'Or des Pharaons » - 5 places - 10€

JEUDI 4 MAI
10H-12H Atelier couture : création de Kimono - 5 places.
14H-19H Ouverture administrative.

VENREDI 5 MAI
13H-16H Atelier : tournage vidéo sur l'exposition à l'AMAP - 4 plc et Atelier : origami « pyramide »
17H-22H30 Sortie ciné CGR « Mario » - 15 places - 3€20.

LUNDI 8 MAI
9H Rendez vous au relais Paul Langevin.
9H30 Départ pour la commémoration.
10H-11H Commémoration 8 mai 1945.

Prévoir : Pluie/Neige / Gilet / Casse-tête (pour être tranquille ses parents)

Retrouvez l'intégralité des informations ainsi que les stages sportifs sur le site www.ville-champsurmarne.fr

DERNIÈRE ÉDITION DE L'ANNÉE SCOLAIRE POUR « FAITES DU SPORT »

VILLE DE CHAMPS-SUR-MARNE

Faites du sport

Printemps 2023

Semaine 1
du lundi 24 au vendredi 28 avril

Stages organisés par le service municipal des sports

Stages sportifs

- VTT**
CM1 - CM2 - Collégiens
Gymnase Jean Jaurès de 10h à 12h.
- Cirque**
CP - CE1 - CE2
Gymnase R. Descartes de 14h à 15h30.
- Tir à l'arc**
CM1 - CM2 - Collégiens
Gymnase R. Descartes de 14h à 15h30.

Ce soir c'est sport

Vendredi 28 avril
Gymnase R. Descartes de 17h à 20h

Tir à l'arc
Tennis de table
Badminton - Basket

Présence d'un parent obligatoire pour les mineurs. Une paire de baskets propres obligatoire.

Renseignements et inscriptions au SAM (Service Administratif Mutualisé) 01 74 92 10 89. Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h45

Stages organisés par les associations sportives campésiennes

Gymnastique douce
Du 26 au 28 avril 2023
Gymnase des Pyramides
Travail sur l'énergie via le corps - INSTANT O'GO!
6 à 8 ans - de 10h à 11h
9 à 11 ans - de 11h30 à 12h30

Infos et inscriptions : 06 47 13 50 07 - contact@gozobloc.com

VILLE DE CHAMPS-SUR-MARNE

Faites du sport

Printemps 2023

Semaine 2
du mardi 2 au vendredi 5 mai

Stages organisés par le service municipal des sports

Stages sportifs

- Escalade**
CM1 - CM2 - Collégiens
Gymnase R. Descartes de 10h à 12h.
- Jeux collectifs**
CP - CE1 - CE2
Stade Lionel Hurtebize de 14h à 15h30.
- Disco-golf**
Ultimate - Fresbie
CM1 - CM2 - Collégiens
Stade Lionel Hurtebize de 15h45 à 17h15.

Ce soir c'est sport

Vendredi 5 mai
Stade Lionel Hurtebize de 17h à 20h

Course d'orientation
Disco golf - MiniGolf
Football - Athlétisme

Attention : Présence d'un parent obligatoire pour les mineurs. Une paire de baskets propres obligatoire.

Renseignements et inscriptions au SAM (Service Administratif Mutualisé) 01 74 92 10 89. Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h45

Stages organisés par les associations sportives campésiennes

Handball
Du 2 au 5 mai 2023
Gymnase des Pyramides
Handball club Compétition
8 à 13 ans
10h à 12h30

Infos et inscriptions : 06 14 13 55 75 - contact@handball.net

Athlétisme
Du 2 au 5 mai 2023
Stade Lionel Hurtebize
Athletic club de Champs-sur-Marne
7 à 11 ans
de 14h30 à 15h30

Infos et inscriptions : 07 61 60 81 71 - contact@acchamps.com

APPEL POUR LA CRÉATION D'UN WHEELPARK

Vous avez entre 12 et 18 ans, vous êtes intéressé par la pratique du skate, du roller, du BMX ou de la trottinette ? Parce que vous connaissez mieux que quiconque vos besoins, venez rejoindre - aux côtés de nos Ambassadeurs jeunesse - notre groupe de travail et de réflexion sur la création d'un wheelpark destiné à ces pratiques, en remplacement du skatepark de la Fontaine aux Coulons.

N'hésitez pas à vous faire connaître auprès du service municipal Jeunesse, qui vous communiquera la date de la première réunion.

Service municipal Jeunesse, 01 64 73 48 55

(actualités)

Ateliers citoyens

Déambulation autour du monde

Dans le cadre des ateliers citoyens, les habitants du Nesles - en collaboration avec la Commune - initient le 13 mai un projet de déambulation costumée « autour du monde » dans leur quartier afin de renforcer les rencontres interculturelles. Tous les Campésiens y sont conviés !



Cette « Déambulation autour du monde », prévue le samedi 13 mai après-midi, invite tous les Campésiens - petits et grands - à venir vêtus d'un habit traditionnel de leur pays d'origine (vêtement ou accessoire) afin d'illustrer la richesse multiculturelle de la ville. L'objectif : favoriser la tolérance, le vivre ensemble et l'acceptation des autres... La parade partira à 16h du Théâtre de verdure (en face de l'école Paul Langevin),

fera un joyeux tour du quartier avant de revenir au point de départ pour une rencontre conviviale entre habitants de toutes nationalités. Des activités seront également organisées tout l'après-midi, dont le programme n'est pas encore finalisé à l'heure où nous bouclons le magazine. Il est notamment envisagé de mettre à disposition des habitants des jeux de diverses origines culturelles : mölkky (Finlande), kalaha (Afrique), cornhole

(Etats-Unis), Jianzi (Asie), palet (Bretagne)... Pour une découverte ludique des différents pays !

Pour le plaisir des papilles, un buffet partagé sera proposé, les habitants étant invités à apporter des spécialités traditionnelles de leur pays d'origine.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre pour cette journée dédiée à la diversité !

PRÉPAREZ LA JOURNÉE AVEC NOUS

Afin d'élaborer décors, costumes et buffet, habitants et agents municipaux participent jusqu'au 3 mai à des ateliers culinaires au Relais jeunesse Paul Langevin, ainsi qu'à des ateliers bricolage et décoration au LCR Édouard Branly : fabrication de totems des 5 continents, panneaux et drapeaux.... Pour les totems, l'idée est de représenter les 5 continents en présentant photos et dessins des différents pays. Le « 6^{ème} continent », continent de déchets du Pacifique nord, sera lui aussi représenté à partir de matériaux de récupération afin de sensibiliser les habitants au respect de l'environnement.

« Déambulation autour du monde »

Samedi 13 mai de 14h à 19h
Départ prévu au Théâtre de verdure
(en face de l'école Paul Langevin)

Ateliers de préparation

« Déambulation autour du monde »

Du 15 mars au 3 mai,
tous les mercredis de 14h à 17h
LCR Edouard Branly,
6 allée Edouard Branly
(à l'arrière du bâtiment)

Informations :

Brian, service municipal Citoyenneté,
06 15 85 92 01

Cécile, service municipal Citoyenneté,
06 64 81 96 16



ORGANISATION DE LA JOURNÉE :

- 14h : début des activités
- 16h : départ de la parade
- 17h/17h30 : retour au Théâtre de verdure
- 17h30 : ouverture du buffet partagé
- 18h : concert et quiz musical cultures du monde
- 18h45/19h : ceux qui le souhaitent pourront ensuite être accompagnés jusqu'à la fête de chantier KM11 de la Société du Grand Paris à la gare de Noisy - Champs (cf page 4)

VENEZ PARTICIPER À LA CRÉATION D'UN JEU VIDÉO SUR LA CITOYENNETÉ

Dans le cadre de ses ateliers citoyens, la **Municipalité propose aux Campésiens de venir créer un jeu vidéo de rôle en 2D sur le thème de la Citoyenneté**. L'objectif étant de permettre aux habitants de mieux connaître - de façon ludique - leurs droits et devoirs citoyens...

Le point de départ de l'histoire : un jeune arrive à Champs-sur-Marne et doit régler de nombreuses problématiques liées à sa vie de citoyen.

Vous pourrez participer à une, deux ou trois étapes de la création du jeu en fonction de vos goûts et envies : écriture de l'histoire et des différents textes, mise en oeuvre du jeu sur le logiciel, fabrication d'une borne d'arcade afin de diffuser le jeu... Les sessions de travail auront lieu au LCR Edouard Branly.

C'est le moment de vous manifester si le projet vous intéresse...

Gratuit - À partir de 14 ans - Présence d'un adulte obligatoire

Informations : Brian, service municipal Citoyenneté, 06 15 85 92 01

VILLE DE CHAMPS-SUR-MARNE

VENEZ PARTICIPER À LA CRÉATION D'UN JEU VIDÉO SUR LA CITOYENNETÉ

LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Écriture de l'histoire et des différents textes

Mise en œuvre du jeu sur le logiciel

Fabrication d'une borne d'arcade afin de diffuser le jeu

LCR Edouard Branly - Allée Edouard Branly
Bâtiment n°6, accès par l'arrière

À partir de 14 ans (présence d'un adulte obligatoire)

Gratuit

INFORMATIONS/INSCRIPTIONS :
Brian, service municipal Citoyenneté 06 15 85 92 01

(zoom...)

Associations

Label de Champs : une AMAP pour manger sain et local



Depuis 2009, l'AMAP campésienne « Label de Champs » distribue à ses adhérents des produits issus de l'agriculture locale à prix coûtant. Une association conviviale où il fait bon se rencontrer, créatrice de lien social et de solidarité...



Pour rappel, une AMAP (Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne) a pour but de favoriser une agriculture paysanne en circuit court, en permettant à ses adhérents d'accéder à des produits de qualité à prix coûtant et aux producteurs de vivre dignement, tout en évitant les longs trajets néfastes pour la planète.

Si lors de sa création en 2009, l'AMAP « Label de Champs » collaborait uniquement avec un maraîcher, **elle coopère aujourd'hui avec plusieurs producteurs locaux** soucieux de la qualité de leurs produits comme du respect de l'environnement :

- **Maurice de Poincy**, maraîcher situé à proximité de Meaux qui propose tous les 15 jours un panier de légumes avec au moins 5 variétés différentes (en fonction des saisons). Depuis 2008, l'exploitation

agricole a pris un tournant agro-écologique avec de nouvelles façons de travailler : agroforesterie (association d'arbres et de cultures ou d'animaux sur une même parcelle), non travail du sol, compost végétal, engrais verts...

- **La Ferme de Marigny**, élevage de volailles bio situé dans le sud de l'Aisne. Une fois par mois, Alexandre Staudinger propose des œufs et poulets bio (sans OGM) élevés en plein air, avec une production axée sur le bien-être animal, le respect de l'environnement et la qualité de la viande.
- **La Chalotterie**, producteur de produits laitiers - élaborés avec un lait dit « à l'herbe » - situé à Ozouer-le-Voulgis (77). Les adhérents peuvent commander du lait cru, du yaourt, du fromage blanc ou de la faisselle, du beurre, de la tomme au lait cru...

COMMENT FONCTIONNE CONCRÈTEMENT L'ASSOCIATION ?

Chaque adhérent commande pour l'année, au choix, un panier de légumes tous les quinze jours, un poulet et/ou des œufs une fois par mois ou encore des produits laitiers eux aussi définis à l'avance. Des commandes ponctuelles sont également possibles pour des agrumes et avocats bio venus d'Espagne, ou encore des pommes et du jus de pomme...

Les adhérents s'engagent également à assurer l'élaboration et la distribution des paniers pour un minimum de 7 soirs par an, les distributions s'effectuant - dans l'échange et la bonne humeur - un jeudi soir tous les 15 jours de 17h à 19h30 à la Maison de la Solidarité (allée des Noyers). Aujourd'hui, ce sont 32 adhérents de l'AMAP qui peuvent non seulement profiter de ces produits locaux et de qualité, mais aussi se rencontrer, échanger et créer un vrai lien social...

Si vous voulez devenir à votre tour adhérent, contactez Christine dans les jours à venir, le renouvellement des adhésions pour l'année à venir s'effectue en ce moment !

Tarifs :

- Cotisation à l'AMAP : 16 € (destinée à des dons solidaires, pour le Secours Populaire par ex)
- Poulet bio d'environ 1,9 kg : 23,50 €
- Panier de légumes : 18 € en moyenne (en fonction de la production)
- 1 kg de yaourt : 4,30 €

Pour consulter les sites de producteurs :

- Maurice de Poincy : <https://mauricedepoincy.fr/>
- La Ferme de Marigny : <https://www.facebook.com/profile.php?id=100061943935479>
- La Chalotterie : <https://www.lachalotterie.fr/>

Informations/adhésions :

Christine, 06 32 90 46 99
labeldechamps.amap@gmail.com
Service municipal Vie associative,
01 64 73 49 04

Un atlas de la biodiversité communautaire

L'agglomération Paris - Vallée de la Marne met en place un Atlas de la Biodiversité Communautaire afin de recenser la biodiversité du territoire et d'en tirer des enjeux pour une meilleure protection environnementale. Les Campésiens ont eux aussi leur rôle à jouer !

QU'EST-CE QUE L'ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNAUTAIRE (ABC) ?

Lancé en octobre 2022 - pour trois ans - par la Communauté d'agglomération Paris - Vallée de la Marne en partenariat avec Seine-et-Marne Environnement, l'Atlas de la Biodiversité Communautaire démarche nationale proposée par l'État, est un inventaire des milieux et espèces présents sur notre territoire. Il sera décliné en 12 Atlas de la Biodiversité Communales pour chacune des villes de l'Agglomération, dont bien sûr Champs-sur-Marne...

Réalisé par Seine-et-Marne Environnement, cet inventaire permettra d'avoir une meilleure connaissance de notre biodiversité locale, en étudiant la richesse des milieux (forêts, zones humides, prairies, friches mais aussi milieux urbains) et des espèces (mammifères, végétaux, insectes, oiseaux...).

Différentes méthodologies seront utilisées : points d'écoute diurnes (oiseaux) ou nocturnes (amphibiens), passages d'identification (plantes et insectes), enregistrements et analyse des ultrasons (chauves-souris). Les naturalistes observeront aussi la faune et la flore à l'aide de jumelles, filets à papillons et lampes torches, de jour comme de nuit.

QUELS SONT LES OBJECTIFS DE L'ABC ?

Cet inventaire permettra d'enrichir la connaissance bien sûr, mais aussi de



travailler les enjeux liés à cette biodiversité (en identifiant la voie de circulation d'une espèce par ex), de sensibiliser l'ensemble des acteurs du territoire à la préservation des espèces et de permettre aux collectivités de réfléchir à un urbanisme plus respectueux de l'environnement.

QUEL RÔLE POUR LES HABITANTS ?

Quel que soit votre âge ou votre niveau de connaissances, vous êtes invité à participer à cette initiative :

- en faisant remonter vos observations à Seine-et-Marne Environnement (vous pouvez signaler le hérisson ou l'écureuil de votre jardin, un renard qui passe dans la forêt...). Vous devrez envoyer le lieu, la date et une photo si vous le pouvez à l'adresse mail suivante : abc-capvm@seme-id77.fr
- en acquérant des compétences grâce aux formations ou aux sorties naturalistes (reconnaissance des amphibiens par ex),

- en donnant accès à votre propriété afin par exemple de placer un enregistreur pour chauves-souris,
- en vous abonnant à la newsletter de l'ABC (envoyez un mail à abc-capvm@seme-id77.fr).

Vous pourrez également participer en famille à des avis de recherches concernant des plantes, insectes ou oiseaux.

Dans le cadre de cet ABC, Seine-et-Marne Environnement propose le mercredi 26 avril une sortie sur le thème « Promenons-nous dans le Bois de Grâce ». Une rencontre avec les nombreuses espèces végétales et animales dans le patrimoine naturel du Bois de Grâce...

Mercredi 26 avril de 10h à 12h (lieu du rendez-vous donné après inscription)

Inscriptions et renseignements :
Charlotte Abdola-Trollux
zhbio-n@seme-id77.fr
01 64 31 19 66 / 06 22 71 72 46

EN CHIFFRES

À ce jour, 3553 espèces (faune et flore) ont déjà été observées sur le périmètre de Paris - Vallée de la Marne.

Plus d'informations :

<https://www.agglo-pvm.fr/actions-et-projets/environnement/l'atlas-de-la-biodiversite-communautaire-abc>

Partir en vacances est un droit

Si partir en vacances est un droit pour tous, cela peut devenir de plus en plus compliqué en cette période d'inflation galopante. Désireuse de soutenir les Campésiens, la Municipalité propose des séjours à prix très bas grâce à son partenariat avec l'association « Les Vacances Solidaires »...

Depuis 2006 la Commune travaille en partenariat avec l'association « Les vacances solidaires » afin de **proposer durant toute l'année aux Campésiens des sorties, week-ends ou vacances à prix bas** grâce à des négociations de son partenaire avec des organismes de tourisme : villages vacances, hôtels, gîtes, campings...

L'objectif est d'aider les habitants qui ne partent jamais en vacances à passer des moments de qualité en famille, et à sortir de leur environnement quotidien pour vivre des expériences dépaysantes et inédites à la campagne, la mer ou la montagne. 15 familles campésiennes ont ainsi pu partir en 2022 grâce à ce dispositif...

Si vous ne vous êtes pas manifesté pour les vacances estivales lors du Forum de l'Été, vous pouvez d'ores et déjà planifier vos vacances d'automne, d'hiver ou même de printemps 2024 en prenant rendez-vous avec le service Solidarité, qui vous aidera à construire votre projet de la préparation au financement. Les vacances se préparent à l'avance !

À partir de 100 euros la semaine de location pour une famille de 6 personnes.

Pour les familles aux revenus inférieurs à 3000 euros mensuels par foyer et les Seniors sans condition de revenus - Une fois par an maximum

<https://www.lesvacancesolidaires.org/>

Informations :
service municipal solidarité,
01 64 73 48 30



AGENDA SENIORS

- **25 mai** : après-midi chantant spécial karaoké, 14h salle Jean Effel
- **15 juin** : après-midi pétanque + buffet campagnard
- **22 juin** : cueillette à Chanteloup-en-Brie
- **5 juillet** : randonnée Géocaching à Fontainebleau
- **7 juillet** : journée à la mer à Dieppe en Normandie

VILLE CITOYENNE ET SOLIDAIRE

Un appel solennel des parlementaires à l'attention du Président de la République

Une délégation de parlementaires a remis, mardi 4 avril, un courrier à l'Élysée : « Renoncez à la réforme des retraites » depuis le mois de janvier, une mobilisation sans précédent, traverse notre pays contre le recul de l'âge de la retraite à 64 ans. L'opinion publique dit massivement non à cette réforme portée par Emmanuel Macron et sa Première ministre, Élisabeth Borne.

L'unité syndicale, elle aussi inédite, ne s'effrite pas, elle a permis de rassembler les salarié-e-s pour un combat de justice sociale, celui de préserver deux années de retraite en bonne santé, celui de défendre le régime de retraite par répartition face aux assauts de la capitalisation.

Les manifestations de rues sont considérables, elles rassemblent régulièrement des millions de personnes. Chaque heure, chaque jour, sur tout le territoire national, des actions sont menées dans les villes et villages, dans les entreprises. Des secteurs importants sont en grève et celles-ci continuent malgré les privations, les difficultés financières qu'elles entraînent. Face à cette mobilisation formidable du peuple et à l'opposition parlementaire, Emmanuel Macron et son gouvernement ont réagi par l'autoritarisme en usant de manière abusive et dévoyée des mécanismes du parlementarisme rationalisé.

Sans concertation, en refusant tout dialogue sur des propositions de bon sens, fondées, l'exécutif a présenté au Parlement, dans le cadre contraint de l'article 47-1 de la Constitution, son projet de loi. Ce texte n'a jamais été voté à l'Assemblée nationale. C'est le 49-3 qui a permis au gouvernement d'arracher un assentiment biaisé, à 9 voix près. Au Sénat, tous les artifices de procédures ont été utilisés pour obtenir un vote tronqué par la violation des prérogatives des parlementaires : liberté de parole et droit d'amendement. Notre pays est donc confronté à un coup de force démocratique pour imposer cette réforme au peuple.

M. le Président, retirez votre projet de recul de l'âge de départ à la retraite à 64 ans.

CHAMPS À VENIR

Des choix budgétaires non acceptables

Depuis plus d'un an, les Champésiens comme tous les Français sont frappés par l'inflation (augmentation des denrées alimentaires, de l'énergie...).

Être à la tête d'une collectivité, c'est choisir, ne pas juste déplorer ce qui se passe au niveau national. Comme le dit Victor Hugo « Il vient une heure où protester ne suffit plus ; après la philosophie, il faut l'action ».

Plusieurs objectifs nous semblent importants et ne sont pas remplis :

- L'enjeu de ne pas se rétracter dans l'accompagnement des associations qui irriguent notre territoire d'activités sportives, culturelles, citoyennes. Car elles participent à faire vivre notre territoire. Nous constatons des baisses décidées sans logique, sans indicateur.
- L'enjeu d'avoir une politique dynamique et attractive de ressources humaines à l'heure où nous avons tant de mal à conserver nos agents et à en recruter de nouveaux. Ils sont indispensables pour la fourniture des différents services publics... Plusieurs nouveaux départs ce dernier mois démontrent qu'aucune démarche n'est mise en place.
- L'enjeu de traiter le problème de la tranquillité et de la sécurité publiques. Rien n'est fait, rien ne se dessine.
- L'enjeu environnemental n'est pas pris en compte. Nous n'avons pas de plan pluriannuel de travaux permettant de définir les réalisations et projections pour la rénovation thermique des bâtiments publics, pas de réflexion globale sur la désimperméabilisation des sols...
- L'enjeu de maintenir intacte l'intervention de la commune auprès des jeunes pour leur offrir des activités et les accompagner dans leurs projets. Le budget est en baisse.

Nous avons donc voté contre le budget municipal proposé par le Maire.

J. Gobert, S. Maumont, E. Le Fauchoux
Champsavenir77420@gmail.com

UNE NOUVELLE DYNAMIQUE POUR CHAMPS

TEXTE NON PARVENU

CHAMPS TOUS ENSEMBLE

Le logement, une conséquence, un enjeu.

La crise du logement est une difficulté majeure qui intervient dans la vie de nos concitoyens.

Les garanties financières, pour louer ou acheter un logement sont devenues une plaie dans le budget des accédants. La hausse importante des taux d'intérêts, du prix de l'énergie subi par l'ensemble de la population engendre une forte perte de pouvoir d'achat. Le bouclier énergétique en a freiné l'impact seulement pour une partie des Français, l'autre doit faire avec !

Les salaires ne suffisent plus pour amortir le choc.

Pendant ce temps-là, le président annonce dépenser 1,4 milliard d'euros pour que l'on puisse se baigner dans la Seine et la Marne en 2024 pour les Jeux olympiques ! Est-ce bien le moment ? Les marchands de sommeil ne dorment pas eux. Les logements insalubres sont monnaies courantes. Les constructions et les logements locatifs non déclarés se multiplient. Que fait l'État face à ces comportements illégaux ? Les services en charge du contrôle des logements sous l'autorité du ministre Olivier KLEIN, font-ils les investigations nécessaires pour mettre fin à ces pratiques ?

Le logement est le premier poste de dépense pour une famille. Il en constitue le socle de sécurité minimal. Lorsque le crédit ou le loyer devient impossible à honorer, les conséquences sont multiples, endettement, séparation, perturbations sur la vie des enfants.

L'habitat est un enjeu de premier plan, il doit être privilégié pour assurer la capacité des familles à vivre normalement.

Le devoir de l'État est de protéger sa population en lui garantissant l'accès au logement sain en faisant appliquer la loi.

Michel COLAS et toute son équipe.

Internet : <https://www.reinventons-champs-ensemble.fr>

Facebook : « Michel COLAS – Élu de Champs-sur-Marne »

HORAIRES D'OUVERTURE MAIRIE

- Du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et
de 13h30 à 17h45
- Permanence le samedi matin
de 9h à 12h pour les services
municipaux : affaires générales,
éducation, régie.

PERMANENCE DU MAIRE

Madame le Maire reçoit
en mairie le mardi matin
de 8h30 à 12h, sur rendez-vous,
pris le vendredi au plus tard
au 01 64 73 48 70

CONSEIL MUNICIPAL

Lundi 26 juin 2023
19h

Hôtel de ville.

Ordre du jour complet
par affichage et
site internet de la ville

www.ville-champssurmarne.fr

VILLE DE CHAMPS-SUR-MARNE
Le Maire de Champs-sur-Marne,
La Municipalité, Les Associations d'Anciens Combattants,

invitent la population à participer à la
**CÉRÉMONIE
COMMÉMORATIVE
DU 8 MAI 1945**
(reddition sans conditions de l'Allemagne nazie)
LUNDI 8 MAI 2023
10h - Mail Jean Ferrat
Cortège, dépôt de gerbes à la stèle
du souvenir (square du 8 mai 1945).
En présence de
l'orchestre d'Harmonie de Champs-sur-Marne.

**EN 1 HEURE, VOUS
POUVEZ SAUVER 3 VIES !**

1 HEURE, c'est le temps qu'il faut pour un don de sang !

2, c'est le nombre de VIES SAUVÉES avec 1 don de sang.

Prenez soin de vérifier les directives contre-indications avant de vous inscrire !
Message d'envoi : Nom, Prénom, Adresse, Adresse e-mail ou téléphone, et numéro de téléphone. 1 rue du Général de Gaulle, 77100 Champs-sur-Marne

DEMANDES DE BOURSES

Vous êtes étudiant, élève de terminale et vous souhaitez demander une bourse ou un logement pour la prochaine rentrée scolaire ? Vous avez jusqu'au 31 mai 2023 pour envoyer votre dossier. **Toutes les informations : <https://www.messervices.etudiant.gouv.fr/envole/>**

EXPOSITION CLUB FÉMININ

L'association Club Féminin organise une exposition artisanale (sacs, patchwork, bijoux, broderies, tableaux 3D, travaux divers...) **les vendredi 12 et samedi 13 mai 2023**. Si vous avez un cadeau à faire pour la Fête des Mères c'est le moment !
De 9h à 19h - Salle André Le Nôtre (ancien Presbytère)

BIENVENUE AUX NOUVEAUX CAMPÉSIEUS !

Le samedi 13 mai, la Municipalité organise une matinée d'accueil des nouveaux habitants afin de leur faire découvrir la ville de manière conviviale. Après une visite en car des différentes structures municipales, ces derniers pourront échanger à l'hôtel de ville avec les élus et chefs de services de la mairie autour d'un pot de bienvenue.
Vous êtes arrivé récemment en ville et vous n'avez pas reçu votre invitation ? N'hésitez pas à prendre contact avec **le service municipal Citoyenneté : 01 64 73 48 53**

L'Office Municipal d'Animation organise à
Champs-sur-Marne
en centre ville

**LE TROC
ET PUCES
2023**

Dimanche 18 juin de 8h à 18h

Plus de 400 exposants
RENSEIGNEMENTS AU 01 64 73 42 64

(Naissances)

Décembre 2022

- Le 4 : Giulia ABU.
 Le 8 : Cassidy GAUDÉ CHAMBRUN.
 Le 9 : Eliott MARAND MEYNI.
 Le 19 : Mamadou DIAKITÉ.
 Le 28 : Malia GRAND, Ayoub CAMARA.
 Le 29 : Noam BELGACEM.

Janvier 2023

- Le 5 : Adria MAHIDINE et Armand MOREL.
 Le 9 : Lucas BIGARE.
 Le 14 : Louison PARISCOAT.
 Le 19 : Eden MELLOUKI.



- Le 24 : Alicia HADJEM.
 Le 30 : Nayla BENMOUMENE.
 Le 31 : Joey SEGUY FLEGNY.

Février 2023

- Le 10 : Naïyaan ISSIMDAR MARCHET.
 Le 12 : Aliyah KOUANDA.
 Le 14 : Nilay CUMHUR, Alice CASELLA.
 Le 16 : Félix CORNELIE.
 Le 27 : Malick DIOP.
 Le 28 : Abdoulaye SOW.

Mars 2023

- Le 4 : Julia ARBONNIER.
 Le 7 : Amina CUBAN et Katherina KONSTANTYN.
 Le 10 : Max LUCAS ANDRÉ.
 Le 12 : Quentin CORDIER WEISZ.
 Le 16 : Axel HACHE.
 Le 22 : Michaël DOL et Iyad HEMERELAIN.

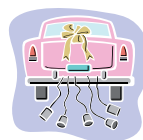
(Mariages)

Décembre 2022

- Le 10 : Albine KUOLA et David ESTARQUE,
 Lydia MAUBAN et Jean BENOIT,
 Dorcas GROGBEHI et
 Filipe MOREIRA DE SOUSA COELHO.

Janvier 2023

- Le 21 : Marie-Emmanuelle SERRANO
 et Sébastien DUDEK,
 Lili LIU et Jian GONG.



Février 2023

- Le 18 : Anne-Christine RIMBERT et
 Mohamed KSIA.

Mars 2023

- Le 4 : Sandrine HEBER et André MATHIS.
 Le 18 : Rania DARANI et Mounir SEDIRA,
 Camilla ALILECHE et Abdelhamid OUAСТИ.
 Le 25 : Annabelle HSU et Pierre ROGER.

Les informations recueillies par l'état civil sont nominatives et relèvent de la vie privée. Leur divulgation peut porter atteinte aux droits des personnes. Aussi, seules les naissances, mariages et décès pour lesquels un accord exprès préalable auprès des services de l'état civil aura été donné peuvent être inscrites dans ces colonnes. Dans le cas des naissances, Champs-sur-Marne ne bénéficiant pas de maternité sur son territoire, cet accord peut aussi avoir été recueilli directement par les services d'état civil des villes concernées. Le magazine de Champs-sur-Marne ne peut alors procéder à la publication qu'après transmission officielle des demandes, et décline toute responsabilité en cas de retard.

Concours "Champs ville fleurie"

Bulletin d'inscription à retourner impérativement avant le :
vendredi 26 mai 2023
 en mairie au service environnement.

Nom :

Prénom :

Adresse :

Etage* :

Téléphone :

■ S'inscrit au concours dans la catégorie

- Maison/Jardin fleuri Balcon fleuri*
 Cité fleurie Ecole fleurie Maison de retraite

■ Désire faire partie du jury

- oui non

*Attention : les décors floraux doivent être visibles de la rue, les membres du jury ne devant pas pénétrer à l'intérieur des propriétés.

ÉCONOMIE D'EAU

Les éco-gestes

- Gestion de l'arrosage :
 • arrosage le soir ou le matin oui non
 • utilisation de systèmes d'économiseurs d'eau (goutte-à-goutte, micro aspersion, paillage, plantes couvre sol, ...) oui non
 • récupération de l'eau de pluie oui non

Implantation dans des endroits ombragés et / ou abrités de massifs et de plantes annuelles et biennuelles oui non

CHOIX DES ESPÈCES

Préférence pour les espèces de plantes vivaces ou de haies indigènes, moins consommatrices d'eau oui non

Utilisation de plantes rustiques, de type non "envahissantes" oui non

Utilisation de graminées pour combler les espaces vides oui non

RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT LORS DU DÉSHÉRAGE

"Couverture" du sol pour éviter d'avoir à désherber : oui non

- couvert végétal (plantes vivaces, couvre sol, graminées, ...) oui non
 • couvert organique (paillage) oui non

Préférence pour des techniques manuelles (comme le binage) ou thermiques plutôt que le recours aux produits chimiques oui non

NUMÉROS UTILES

LA MAIRIE

BP1 - Champs-sur-Marne
 77427 Marne La Vallée Cedex 2

Tél. 01 64 73 48 48

Fax. 01 64 73 48 12

Mél : courrier@ville-champssurmarne.fr

www.ville-champssurmarne.fr

POLICE

- Bureau de Champs-sur-Marne

Rue Flandres-Dunkerque

Tél. 01 70 29 31 47

- Commissariat de Noisiel

Tél. 01 64 11 28 28

ENEDIS

Urgence 0 972 675 077

GRDF

Urgence 0 800 473 333

SERVICE DES EAUX - SFDE

ZI de Noisiel

Boîte Postale 49

9, rue de la Mare Blanche

77425 Marne la Vallée cedex 2

Tél. 01 60 37 26 10

Syndicat mixte d'enlèvement

et de traitement des résidus

ménagers (SIETREM)

Tél. 0 800 770 061

<http://www.sietrem.fr>

URGENCES

- SAMU : 15
- POLICE SECOURS : 17 ou 112
- POMPIERS : 18 ou 112
- SOS MÉDECINS 77 NORD :
0 825 33 36 15
- Hôpital de Jossigny :
01 61 10 61 10
- Centre Anti-Poison :
01 40 05 48 48
- Urgence dentaire :
08 92 23 11 28



CHAMPS

en fête Farandole
des associations

Samedi 3 juin 2023
sur le mail Jean Ferrat

à partir
de 15h

Défilé costumé

Feu d'artifice à 23h

au stade de la Fontaine aux Coulons

Retrouvez le programme sur www.ville-champssurmarne.fr

Service municipal Vie Associative : 01 64 73 49 04